



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E130229

VALABLE JUSQU'AU 23/03/2025

ÉDITÉ LE 21/06/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 18/10/2000

Forme juridique : EIRL

Capital : DEPUIS LE 31/01/2014

0

Raison sociale : LENEVEU PHILIPPE

11 TER RUE HOCHÉ
78390 BOIS D'ARCY

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RM

Téléphone : 06 07 26 02 90

Fax :

Portable : 06 07 26 02 90

Siret : 433 225 554 00040

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 210779300180

Assurance Responsabilité Travaux :

MAAF 194144915 N 001

Assurance Responsabilité Civile :

MAAF 194144915 N 001

Site Internet :

E-mail : entreprise.leneveu@hotmail.fr

Responsabilité légale :

LENEVEU PHILIPPE CHEF D'ENTREPRISE

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Effectif moyen : 12

Tranche de classification : EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
8611	Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Agenceur, Carreleur, Charpentier, Chauffagiste, Couvreur, Électricien, Maçon, Menuisier, Peintre, Plâtrier / Plaquiste, Plombier, Serrurier métallier, Tailleur de pierres)	24/03/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021
o Ventilation mécanique	01/01/2021
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOUR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE PARIS
20 BIS RUE BOISSIERE
RDC
75016 PARIS CEDEX 16

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.